

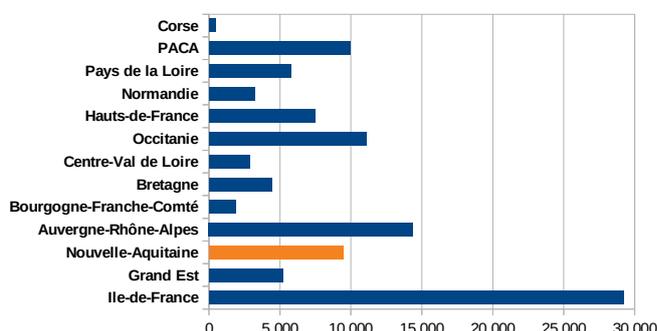
Mobilisation des aides du FNAP

Bilan 2019 de la programmation du logement locatif social

En 2019 en Nouvelle-Aquitaine, 9 449 logements ont été agréés dans le parc social. Les logements locatifs sociaux destinés à un public à très faibles ressources, financés en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), représentent 31 % du total.

- 9 449 logements agréés dans le parc social, en baisse de 3,8 % par rapport en 2018. Excepté l'Île-de-France, toutes les régions sont dans ce cas avec une baisse globale de 2,9 % en France métropolitaine

Nombre de logements sociaux agréés en 2019 par région



- Ces logements représentent 9 % du total des logements sociaux agréés en France,
- La région Nouvelle-Aquitaine est la 4^{ème} région, hors Île-de-France pour le nombre de logements sociaux agréés,
- L'objectif fixé par le FNAP est atteint à 85 %.

Enveloppe financière fixée par le FNAP en Nouvelle-Aquitaine en 2019

L'enveloppe notifiée par le FNAP était de 25 M€ : 23 M€ (hors PLAİ adapté) ont été consommés et 1,04 M€ ont été subdélégués aux collectivités délégataires et pourront être mobilisés pour la programmation 2020 au titre de reliquats 2019.

Les logements aidés par type de produits en 2019

Production de logements aidés	PLAI	PLUS	PLS	Total
2019	2 939	4 297	2 213	9 449
2018	2 939	5 093	1 790	9 822
2017	2 760	4 862	2 866	10 488
Taux de réalisation 2019 par rapport aux objectifs (%)	80	78	107	86

Habitat

Service Habitat
Paysage et Territoires
Durables

Département habitat



Les logements locatifs sociaux sont distingués selon le type de financement, par le prêt dont ils bénéficient.

PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion)

Le PLAИ finance les logements destinés à un public à très faibles ressources.

- 2 939 logements PLAИ soit 31 % des logements aidés,
- Niveau de production similaire à 2018,
- 71 % des PLAИ sur les territoires des collectivités délégataires d'aide à la pierre,
- 87 % d'atteinte des objectifs initiaux 2019,
- 37 % de PLAИ sur le total de logements produits PLAИ et PLUS.

PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

Dispositif le plus fréquemment mobilisé pour le financement du logement social.

- 4 297 logements PLUS soit 45 % des logements aidés),
- 16 % de baisse de la production par rapport à 2018,
- 69 % des PLUS sur les territoires des collectivités délégataires d'aide à la pierre,
- 78 % d'atteinte des objectifs 2019.

PLS (Prêt Locatif Social)

Le PLS finance les logements sociaux à loyers plus élevés.

- 2 213 logements PLS soit 23 % des logements aidés,
- 24 % de hausse de production par rapport à 2018,
- 107 % d'atteinte des objectifs 2019.

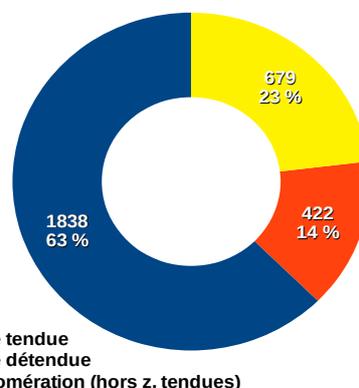
Zoom sur la production de logements PLAИ en 2019

La production globale de logements financés en PLAИ est stable par rapport à 2018 (2939 logements)

63 % de logements PLAИ en zone tendue, en baisse (- 221 logements) au profit des agglomérations hors zones tendues (+ 203 logements par rapport à 2018). Cette production est concernée 6 territoires de gestion : la Charente-Maritime, les conseils départementaux de Dordogne et de Gironde, les Landes, Bordeaux-Métropole et la communauté d'agglomération du Pays Basque.

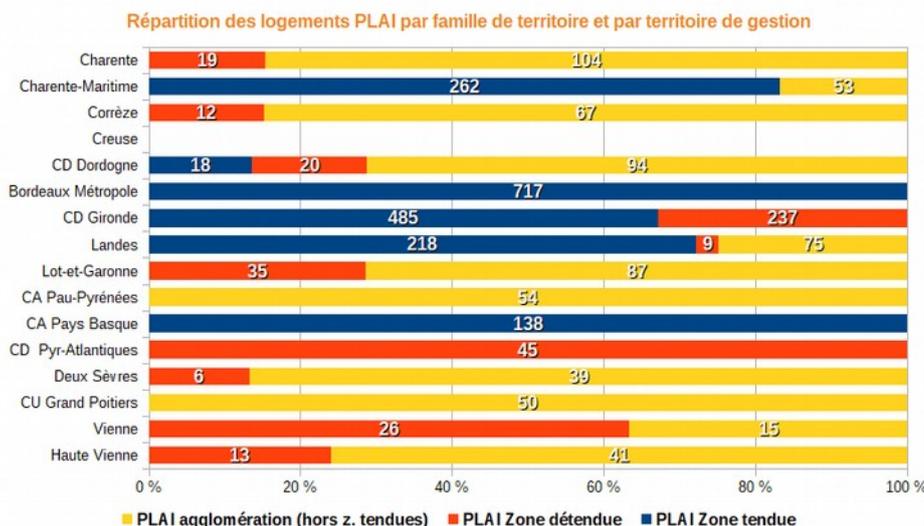
La production est stable en zone détendue (14 %)

Logements PLAИ en Nouvelle-Aquitaine en 2019



Territorialisation du développement des PLAИ agréés sur le total PLUS+PLAИ par EPCI

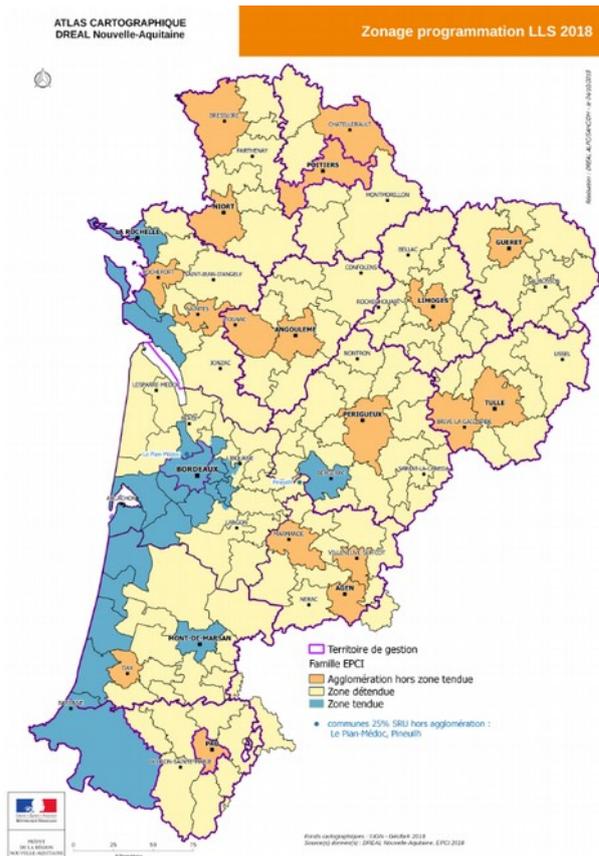
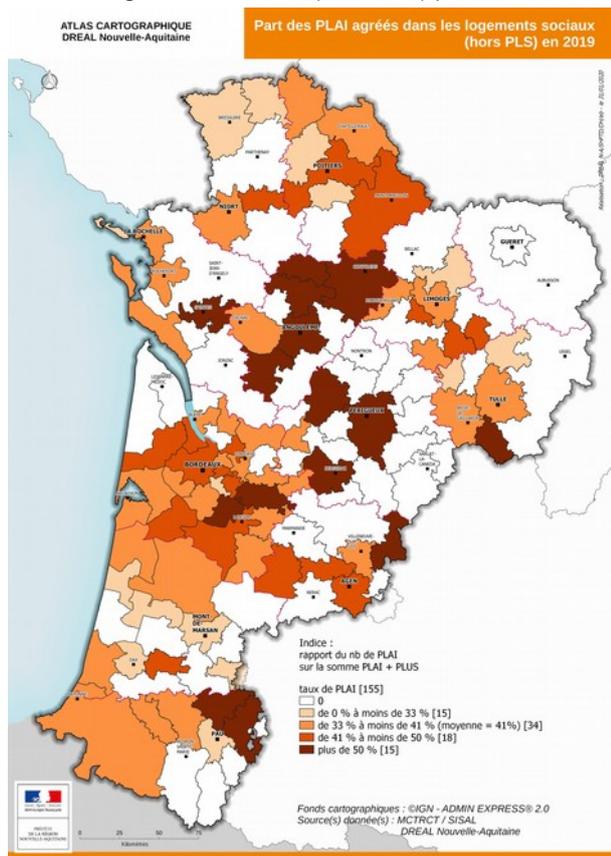
Une moyenne régionale de 41 % en 2019



Modalités régionales de financement par le FNAP 2019

- en zone tendue, une aide moyenne de 8 300 € par logement PLAИ,
- en zone détendue, une moyenne de 4 600 € d'aide par logement PLAИ,
- en agglomération, hors zone tendue, une aide moyenne de 5 900 € par logement PLAИ,
- en zone détendue et en agglomération, hors zone tendue, un bonus de 2 500 € aux logements PLAИ en acquisition-amélioration,
- un bonus supplémentaire de 2 000 € attribué aux dossiers déposés avant le 31 juillet 2019.

Territorialisation du développement des PLAI agréés dans les logements sociaux (hors PLS) par EPCI



Le PLAI adapté, un programme pour développer une offre de logements accompagnés à bas loyer

Au total, **158** PLAI sont inscrits dans le programme PLAI adapté et ont bénéficié en 2019 d'un financement complémentaire pour une enveloppe de 1 674 100 € :

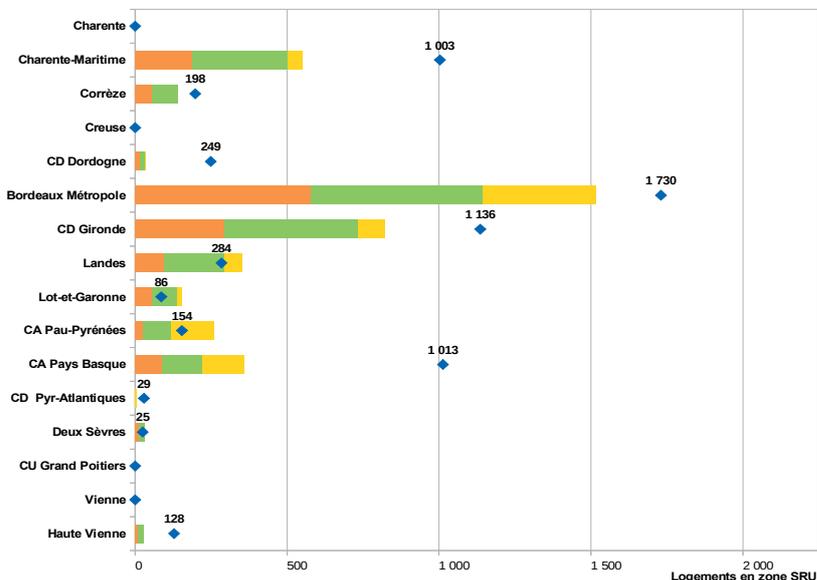
- 62 logements ordinaires répartis sur huit territoires de gestion,
- 96 logements en foyer sur cinq territoires de gestion.

Le PLAI adapté correspond à des logements à très bas niveau de quittance (inférieur à celui des logements très sociaux PLAI) pour des ménages fragiles financièrement et socialement, nécessitant une gestion locative adaptée et, le cas échéant, un accompagnement renforcé pour faciliter leur accès et leur maintien dans le logement.

Zoom sur la production dans les communes en application des obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains SRU

4 252 logements aidés financés en communes SRU en Nouvelle-Aquitaine en 2019.

- 36 % sur Bordeaux Métropole,
- 19 % sur le territoire du conseil départemental de la Gironde (hors Bordeaux Métropole),
- 13 % en Charente-Maritime,
- 8 % sur la communauté d'agglomération du Pays Basque,
- 8 % dans les Landes.



La production en acquisition - amélioration des logements sociaux en 2019

462 logements financés en acquisition-amélioration soit une évolution de 20 % par rapport à 2018 :

- 301 logements en PLAI (+106 % par rapport à 2018),
- 161 logements en PLUS (-33 % par rapport à 2018).

Financement de la production de logement dans le cadre de la vente en état futur d'achèvement (VEFA)

623 logements financés en VEFA en 2019 en région dont 40 % sur Bordeaux Métropole et 15 % en Charente. Une chute de la production de 86 % par rapport à 2018 (-3 701 logements).

45 % des logements produits en Nouvelle-Aquitaine le sont en VEFA.

Les logements familiaux et structures

1 227 logements financés en structures, soit 13 % de la production totale en logement locatif social.

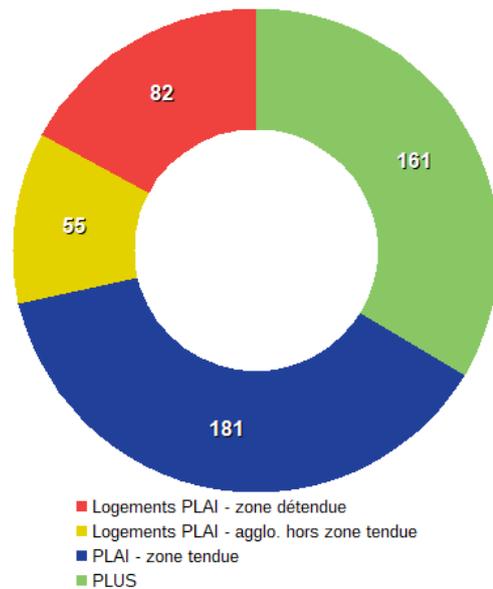
Les démolitions de logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine en 2019

436 aides financières accordées à la démolition de logement social en Nouvelle-Aquitaine en 2019, réparties dans les Deux-Sèvres (117), la Corrèze (87) le Lot-et-Garonne (71), la haute-Vienne (68), la Dordogne (44), la Charente (32).

Le nombre de logements sociaux démolis augmente de 223 % entre 2018 et 2019 pour une aide globale de 1,95 M€.

Source des données : Infocentre SISAL 2019 extraction au 16 janvier 2020.

■ PLAI SRU ■ PLUS SRU ■ PLS SRU ◆ Objectif annuel moyen
Nouvelle-Aquitaine 2019



■ Logements PLAI - zone détendue
■ Logements PLAI - agglo. hors zone tendue
■ PLAI - zone tendue
■ PLUS

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

Directeur de publication : Alice-Anne MEDARD

Rédacteur : Alexia Trehein et Olga Cortizo
SHPTD
Département Habitat

[Page internet liée au thème](#)

Courriel : dh.sahc.dreal-na@developpement-
durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8007